

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>En exercice</i> : 15	Présents votants : 15	Pour : 15	Abstention: 0	Contre : 0
-------------------------	-----------------------	-----------	---------------	------------

L'an deux mille vingt le 27 mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal d'AUGIGNAC s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 19 mai 2020.

PRESENTS :

ARLOT Cindy	Présente	JULIEN Monique	Présente	PEYRAZAT Pierre	Présent
BAZINET Bernard	Présent	MATHIS Franck	Présent	PIALHOUX Laurent	Présent
DAGNAS Delphine	Présente	MARENDA Vincent	Présent	ROUMAT Gérard	Présent
GRASSET Cécile	Présente	MARENDA Yoann	Présent	VEDRENNE Jean	Présent
GENDRE Valérie	Présente	METIFEU Francis	Présent	VIGNERON Sébastien	Présent

ABSENT(S) EXCUSE(S):

ABSENTS:

SECRETARE DE SEANCE : Sébastien VIGNERON

2020-21 Désignation de l'élú référent sécurité routière

Cet élu référent sera le lien entre les services de l'Etat et les citoyens. Il sera l'interlocuteur et l'animateur d'actions de sécurité routière mise en œuvre sur le territoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité Monsieur Laurent PIALHOUX.

Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.
M. Bernard BAZINET

Pour copie conforme en Mairie, le 28 mai 2020
Au registre sont les signatures
Le Maire
M. Bernard BAZINET

Déposé à la-Préfecture le :
Commune d'Augignac
Affichage le 28 mai 2020
Page 1 sur 1

AR PREFECTURE
024-212400162-20200527-2020_21-DE
Regu le 29/05/2020